

## Contribution n°734 (Web)

Par Vincenot Claudine

Déposée le 11 janvier 2024 à 15h04

Madame Chantal DUBREUIL Présidente de la Commission d'Enquête Mairie de Saint Jean-de-Bœuf  
18, rue de la montée de la Velle Saint Jean de Bœuf (21410)

Madame la Présidente de la commission d'enquête,

Défavorable au projet

Je suis surprise de constater que l'étude d'impact visuel du projet ne contient aucun photomontage des éoliennes vues depuis les sites suivants : les « sentiers Henri Vincenot », les terrains entourant La Peurrie, la ferme de Combe Raimboeuf et la route menant à cette dernière. Il incombe au promoteur de contacter les principaux acteurs et autorités concernés par le tourisme pour leur étude d'impact. C'est dommage que l'héritage d'Henri Vincenot soit ainsi négligé.

La raison pour laquelle les terrains ont été achetés autour de la maison d'Henri Vincenot, y compris la Combe Raimboeuf, était de préserver l'environnement naturel, qui en est également un élément clé de son héritage. La maison et les terres environnantes constituaient également un élément majeur de notre vie familiale, qui a été préservé afin d'être partagé avec le grand public.

Cet héritage va être préservé davantage car la maison devrait être prochainement classée parmi les "maisons d'écrivains" en France.

En 1929, Henri a dix-sept ans, se produit un événement essentiel : la découverte d'un hameau en ruine, perdu dans la forêt bourguignonne. C'est à cet instant que le rêve bourguignon va supplanter le rêve breton : le paradis perdu et retrouvé, se transforme en paradis à conquérir.

En outre, La Combe n'est pas seulement une terre, sa forme décrite comme celle d'un utérus, en fait comme un lieu de naissance de l'adolescent Henri Vincenot, qui fut envoûté par la virginité grandiose de la Combe Raimboeuf ». Alors, c'est un lieu d'une importance exceptionnelle dans sa vie.

C'est pourquoi est-il important de préserver l'environnement naturel qui entoure la maison d'Henri Vincenot. Il y a aussi les sentiers de randonnées populaires - « Henri Vincenot » - depuis La Bussière et St Victor qui permettent aux gens de découvrir son lien avec la nature ainsi de mieux comprendre ses valeurs et comment il a été inspiré.

A cela s'ajoute la question de la pollution du ciel nocturne par les éoliennes. En Bourgogne, l'école « a le ciel pour plafond » pour Henri Vincenot. A l'heure où il y a de moins en moins d'endroits sans pollution lumineuse la nuit, c'est sûrement une source d'inspiration à préserver. Au final, la LPO BFC à donner un avis défavorable parce qu'ils disent que vouloir installer 13 éoliennes en forêt, au sein d'une aire protégée est une aberration qui sera préjudiciable à la biodiversité.

Je suis d'accord avec eux. En outre, nous ne pouvons pas risquer un point de basculement de la biodiversité dans ce site Natura 2000 précaire.

Claudine Vincenot